



Confederatie Bouw  
Confédération Construction

**contact de presse:**  
**Peter Boelaert** • Attaché de presse  
T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09  
[peter.boelaert@confederationconstruction.be](mailto:peter.boelaert@confederationconstruction.be)

Communiqué de presse – 2 février 2012

## Augmenter la TVA est la mesure la plus inadéquate qui soit

**Il est fait état de ce que l'une des pistes envisagées dans le cadre du contrôle budgétaire est de relever le taux de TVA. Voilà bien pour la Confédération Construction la mesure la plus inadéquate qui soit. Si 1% de TVA peut sans doute rapporter un milliard de recettes fiscales à l'Etat, cette augmentation fera également augmenter l'inflation de 1,2%, réduira la croissance de 0,2% et mettra en péril 25.000 emplois.**

Ces chiffres proviennent du Bureau du Plan qui a effectué en 2005 une étude sur l'impact de divers impôts nouveaux. De toutes les mesures étudiées, c'est l'augmentation de la TVA qui a le plus de retombées négatives sur l'inflation, le coût salarial et l'emploi. Et ces effets sont encore renforcés par le système d'indexation automatique des salaires que nous connaissons en Belgique.

Dans la construction en particulier, l'augmentation de la TVA entraînerait en outre une recrudescence du travail au noir. Cette mesure risque de réduire à néant les nombreux efforts fournis jusqu'ici dans ce domaine par le secteur, en concertation avec les autorités. Enfin, une TVA plus élevée affecte surtout les personnes ayant les revenus les plus faibles. Il faut savoir que la plupart des Belges dépensent jusqu'à un tiers de leur budget pour leur logement, les plus bas revenus se trouvant déjà aujourd'hui à la limite de ce qu'ils peuvent s'autoriser pour se loger.

Le gouvernement doit trouver des ressources supplémentaires. Cette nécessité est indéniable. Augmenter la TVA est une mesure tentante car elle est sans doute la plus aisée à prendre pour engranger de nouvelles recettes. Mais elle est aussi celle qui a le plus d'effets négatifs pour la construction, pour de nombreux secteurs et pour l'économie belge dans son ensemble.

### **Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:**

**Peter Boelaert** • Attaché de presse  
T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09  
[peter.boelaert@confederationconstruction.be](mailto:peter.boelaert@confederationconstruction.be)

*La Confédération Construction défend les intérêts de plus de 15.000 entreprises du secteur de la construction de toute taille (indépendants, pme, grandes entreprises), actives dans tous les segments de la construction. Elle est présente au niveau local, régional, national et européen. La Confédération est à l'initiative de grands événements tels que le Forum Construction et la Journée Chantiers Ouverts.*